



Vacances et Chant Choral

MESURES SANITAIRES ETE 2022

Au moment où s'ouvre la campagne d'inscriptions aux séjours d'été, les mesures gouvernementales pour lutter contre la pandémie de COVID 19 s'allègent sensiblement.

Cependant, le Conseil d'Administration, à une large majorité, a voté pour un ensemble de mesures sanitaires visant à protéger au maximum ses adhérents et à leur assurer un bien-être individuel et collectif.

En conséquence et sans préjuger de ce que sera la situation pandémique aux mois de juillet/août, il a été décidé ce qui suit :

1. PASSE VACCINAL

La participation à un séjour est soumise à la présentation du passe vaccinal au départ du car (ou à l'arrivée sur place pour les personnes voyageant par leurs propres moyens).

Toute personne ne pouvant présenter ce passe vaccinal ne sera pas admise et les sommes versées lors de son inscription resteront acquises à l'association.

2. MESURES SANITAIRES

Les mesures suivantes pourront être adaptées (allégées ou renforcées) en fonction de la situation sanitaire du moment, sous la responsabilité des Chefs de Village.

- Port du masque
- Utilisation du gel hydro-alcoolique avant et après chaque activité
- Distanciation physique d'un mètre minimum, 6 personnes par table au restaurant.

L'association aura prévu un stock minimum de masques et de gel, donc veillez à vous munir de masques et de gel en quantité suffisante pour la durée de votre séjour.

- Aération (salles de répétition, salles à manger ...)
Entre 10 et 15 min le matin avant l'arrivée, pendant les pauses, à l'occasion du nettoyage des locaux et entre chaque utilisation.
Aérer les toilettes, les sanitaires et les chambres
- Désinfection du mobilier, poignées de porte et fenêtres, interrupteurs, tableaux, feutres ... après chaque activité, ainsi que des instruments/matériels de musique.

En plus des équipes de service et sur le même modèle, sera mise en place une équipe Entretien (3/4 personnes) qui s'occupera de l'aération et de la désinfection (en dehors du restaurant).

- Déplacements en car (voyage, excursions ...)

Port du masque. Gel à disposition

Car désinfecté 1 fois par jour

3. CONTAMINATION ET CAS CONTACT

Les mesures prévues au niveau national s'appliqueront, les locaux de Chéraute étant suffisamment vastes pour garantir l'isolement des personnes concernées.

Il vous est fortement conseillé de vous munir par précaution d'1 ou 2 autotests.

Nous sommes conscients que ces mesures peuvent paraître encore trop contraignantes et nous espérons qu'elles pourront être allégées le moment venu. Cependant, elles sont la traduction dans les faits du souci constant de VCC de votre santé et du bien commun.